# Monuments historiques protégés en Basse-Normandie en 2010

# Monuments historiques protégés en Basse-Normandie en 2010

Une publication électronique de la direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie.

**Directeur de publication :**
Kléber Arhoul
Directeur régional des affaires culturelles

**Sous la direction scientifique de :**
Frédéric Henriot
Conservateur régional des monuments historiques

**Auteurs :**
Eric Diouris
Chargé de communication

Alain Nafilyan
Chargé de protection des monuments historiques

**Recherche documentaire :**
Alain Nafilyan

**Photographies :**
Alain Nafilyan (sauf mentions contraires)

**Conception graphique :**
Eric Diouris

**Relecture :**
Marie-France Hertault

Remerciements aux propriétaires des monuments qui font l'objet de cette publication.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

**DRAC Basse-Normandie**
13 bis rue Saint-Ouen
14052 Caen cedex 4
www.basse-normandie.culture.gouv.fr

## Sommaire

**Légende**
■ Calvados
■ Manche
■ Orne

■ Préface p 3
■ Ancien palais épiscopal de Bayeux p 4
■ Église de Turqueville p 5
■ Château de Chailloué p 6
■ Château d'Aubigny à Cahagnes p 7
■ Château de la Bretonnière à Golleville p 8
■ Château des Monts à Monts-en-Bessin p 9
■ Domaine du château de Ménill-Hubert-en-Exmes p 10
■ Ancien asile d'aliénés du Bon-Sauveur à Caen p 11
■ Parc du château du Bel Esnault à Saint-Côme-du-Mont p 12
■ Chapelle funéraire des Longaulnay à Dampierre p 13
■ Chapelle funéraire des Berghes à Rânes p 14
■ Monuments historiques du XX$^{e}$ siècle protégés en 2010 p 15

*En couverture, le grand bâtiment de communs du château de La Bretonnière à Golleville dans la Manche*

**Ouvrage disponible en librairie au prix de 12 €**

# Préface

**La protection du patrimoine monumental en 2010**
Connaître, protéger, conserver et valoriser le patrimoine monumental de la Basse-Normandie constituent l'une des missions de la direction régionale des affaires culturelles dans sa conduite de la politique de l'État en région.

En 2010, 24 arrêtés d'inscription au titre des monuments historiques ont été pris par l'autorité préfectorale. S'y ajoute un arrêté ministériel de classement portant sur l'église de Turqueville venu reconnaître l'importance des peintures murales représentant un Christ de l'Apocalypse, découvertes lors de la réfection du choeur.

La prise des arrêtés d'inscription et de classement au titre des monument historiques constitue, avant leur notification aux propriétaires des édifices concernés, la dernière étape du processus de protection prévu par le Code du patrimoine. Il commence par un important travail de recherche documentaire assuré par la conservation régionale des monuments historiques, et bien sûr une visite attentive des lieux ; ce travail préparatoire associe notamment l'architecte des bâtiments de France territorialement compétent.

La procédure se poursuit par l'examen des dossiers par la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) qui rassemble des agents de l'État, des représentants des associations patrimoniales, des élus et des personnes qualifiées nommées par le préfet de région. Cette CRPS, présidée par le directeur régional des affaires culturelles, émet un avis sur chaque dossier ; ces avis sont ensuite transmis au préfet de région pour les inscriptions ou à la commission nationale des monuments historiques pour les propositions de classement.

**Une volonté de valoriser le patrimoine du XXe siècle**
En 2010, la majorité des arrêtés de protection pris en Basse-Normandie portait sur des monuments du XXe siècle. Cela traduit l'effort d'étude et de protection de ce patrimoine, souvent méconnu, entrepris depuis 10 ans par la conservation régionale des monuments historiques. Cet important travail a donné lieu en novembre 2010 à la parution d'un ouvrage sur *Les monuments historiques du XXe siècle en Basse-Normandie*.

Coédité par la direction régionale des affaires culturelles et les éditions In Quarto, ce livre, destiné à un large public, présente sur une double page abondamment illustrée les 70 monuments historiques de cette période.

**Mais le travail quotidien de protection n'est pas oublié...**
Parallèlement à la publication de cet ouvrage, la conservation régionale des monuments historiques a continué à s'intéresser aux édifices de périodes plus anciennes.

Sur les 25 arrêtés pris en 2010, onze concernent des monuments historiques allant du XIIe au XIXe siècle. Ce sont ces derniers qui vous sont présentés dans les pages qui suivent.

Bonne lecture à toutes et à tous,

**Kléber Arhoul**,
*Directeur régional des affaires culturelles*

Façade de l'aile ayant accueilli la maison d'arrêt, typique du style Restauration

# Ancien palais épiscopal XII^e-XIX^e siècles

*rue de la Chaîne, place de la Liberté, Bayeux*

## Le contexte

Monument à l'histoire longue et complexe, le palais épiscopal s'est développé à partir de la première résidence bâtie par l'évêque Odon de Conteville, demi-frère de Guillaume le Conquérant. De cette construction originelle, dont la magnificence des peintures décorant la grande salle a été décrite par le chanoine Serlon, il ne semble pas rester de traces suite à l'incendie de 1106 ; les éléments les plus anciens actuellement conservés ne sont pas, d'après l'archéologue Florence Delacampagne dont l'étude a nourri cette notice, antérieurs au XII^e siècle.

Le palais a été de très nombreuses fois agrandi et remanié. Citons parmi les changements les plus notables la construction de la bibliothèque du chapître (alors intégrée dans le complexe épiscopal) à partir de 1429, ainsi que celles de la chapelle de style Renaissance et de l'aile longeant la rue de la Chaine qui datent respectivement des premières décennies du XVI^e et du XVIII^e siècles. Les dernières transformations importantes du palais ont lieu au XIX^e avec l'édification de la prison vers 1833 et la destruction de l'aile Saint-Régnobert jouxtant la cathédrale pour laisser place à sa nouvelle sacristie néogothique ainsi qu'au passage Flachat qui sépare désormais la cathédrale et le palais.

Depuis la Révolution, le palais a été occupé par différentes administrations civiles. Il accueille aujourd'hui encore l'hôtel de ville de Bayeux et le musée Baron Gérard.

## Le monument

Du vaste complexe en forme de L qui s'étendait à son apogée sur 6000 mètres carrés, du nord de la cathédrale jusqu'aux remparts est de la ville, il subsiste aujourd'hui un bâtiment occupant le tiers de cette surface et composé de quatre sous-ensembles.

Le premier ensemble affecte une forme en fer à cheval qui enserre le jardin Saint-Yves. La première aile, longeant le passage Flachat, possède au rez-de-chaussée une série d'arcatures géminées qui remontent à l'époque romane et constituent les vestiges les plus anciens du palais. Fermant la place de la Liberté à l'ouest, la deuxième aile semble avoir abrité à l'étage la partie résidentielle du palais jusqu'aux décennies précédant la Révolution, comme en témoignent les belles boiseries centrales d'époque Régence conservées en partie centrale. La dernière aile, construite par Monseigneur de Luynes au XVIII^e siècle, est ornée de grandes baies à arrière-voussures Saint-Antoine qui ponctuent la façade donnant sur la rue de la Chaîne.

Prenant naissance dans l'angle nord-est du batîment précédent, le deuxième ensemble se compose d'une aile orientée ouest-est dont la structure architecturale, bien que remaniée ultérieurement, date principalement du XV^e siècle. Espace le plus prestigieux du palais, cette aile abritait les salons de réception de l'évêché. Elle comprend à son extrêmité la chapelle voulue par Louis de Canossa (1516-1531), l'un des plus beaux exemples d'architecture Renaissance qu'offre la Basse-Normandie.

Communiquant avec la chapelle, le troisième ensemble présente un parfait exemple du style dépouillé de l'architecture fonctionnelle de la Restauration. Edifiée à partir de 1833, cette aile a longtemps accueilli la maison d'arrêt de la ville.

Perpendiculaire au deuxième bâtiment, le dernier ensemble se présente comme un vaste édifice à l'architecture classique, construit en 1770-71, dont la façade monumentale est ornée d'un corps central couronné d'un fronton triangulaire. Plusieurs fois remanié au XIX^e siècle, cet édifice a conservé d'intéressants aménagements du début de la Troisième République, notamment le salon d'apparat lambrissée et décoré de tapisseries d'Aubusson, qui sert aujourd'hui de bureau au maire.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 25 mai 2010. Il s'agit d'une révision de l'arrêté d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de 1931 afin d'uniformiser la protection des différentes parties de ce monument complexe. Il faut noter que la chapelle, l'élement le plus remarquable du palais, est classée depuis 1996.

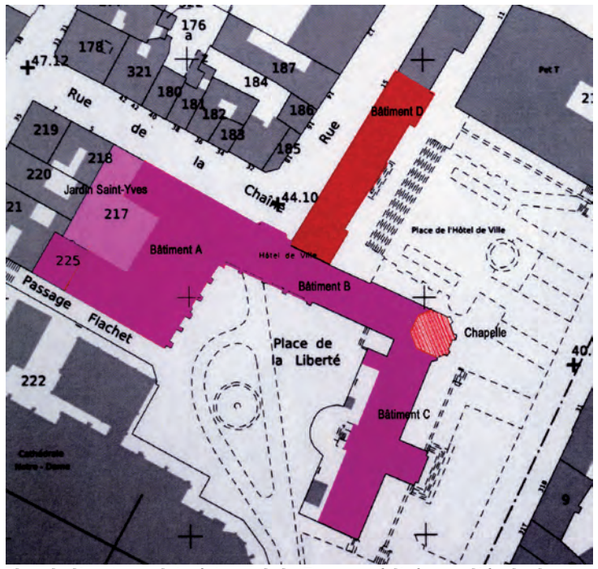


Plan de l'ancien palais épiscopal de Bayeux réalisé pour l'étude du site. L'extension de protection réalisée en 2010 concerne l'ensemble des bâtiments en violet, l'hôtel de ville (en rouge) ayant été inscrit au titre des monuments historiques en 1931 et la chapelle classée au titre des monuments historiques en 1996. Ci-contre, détail de la chapelle Renaissance

Les peintures du XIVe siècle représentant le Christ de l'Apocalypse découvertes lors de travaux dans le choeur en 2008.

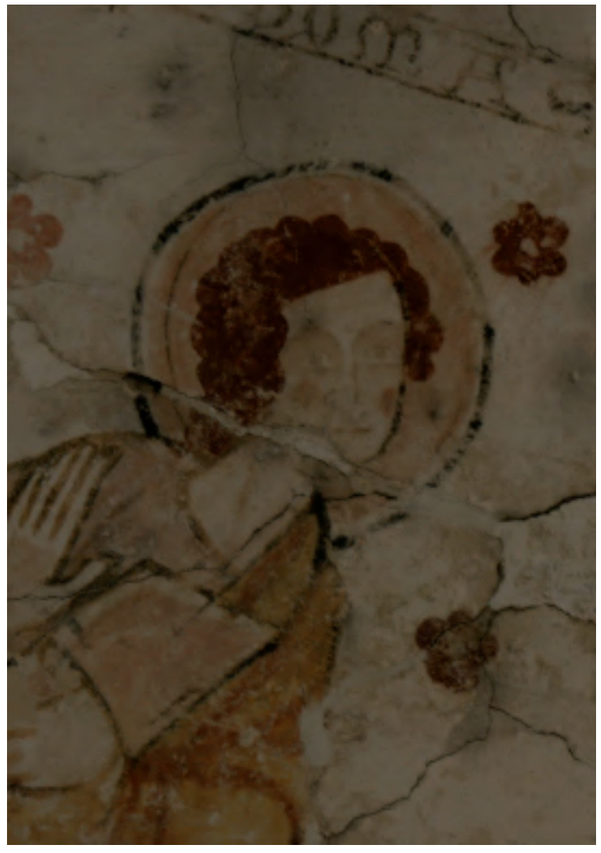

# Notre-Dame de Turqueville
# XIIIe siècle

*Turqueville*

## Le contexte

Malgré la notice consacrée en 1968 à Notre-Dame de Turqueville par Gabrielle Thibout dans le *Dictionnaire des églises de France*, l'histoire de cette petite église, dominée par un beau clocher, reste méconnue. Le choeur, qui date sans doute de l'extrême fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe siècle, et la nef dont le style semble indiquer une construction plus tardive d'une cinquantaine d'années, sont les élements les plus anciens.

Cette première église a été agrandie au XIVe siècle par une reprise des croisillons et la construction de deux chapelles ouvrant sur le transept et mises en communication avec le choeur antérieur.

Sans doute à la suite d'un grave dommage, la disparition du croisillon, le revoûtement de la chapelle et une modification profonde des deux piles nord de la croisée du transept ont ultérieurement altéré la physionomie du côté nord de l'édifice. La date exacte de ces travaux est difficile à préciser mais divers indices laissent à penser qu'ils pourraient avoir été menés au début du XVIe siècle.

Entrepris en 2008, des travaux de réfection du choeur ont permis de mettre au jour des peintures murales représentant le Christ de l'Apocalypse. Le style de ces peintures ainsi que la technique employée permettent de les dater du début du XIVe siècle ; il est possible qu'elles soient contemporaines de la phase de réfection de l'édifice.

Ce qui augmente encore l'intérêt de cette découverte au regard de l'histoire de la construction de l'église et justifie le renforcement de la protection de Notre-Dame de Turqueville, qui était inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1925.

## L'église

De plan irrégulier, reflet de l'histoire de sa construction, Notre-Dame de Turqueville possède un choeur à deux travées, à chevet plat et sans collatéraux, construit à la même époque que la croisée du transept.

La nef, qui comprend également deux travées, est séparée des collatéraux par des piles rondes aux chapiteaux à crochets assez épanouis. Si le côté sud de l'église conserve encore l'agencement introduit par l'agrandissement de l'édifice au XIVe siècle, avec la création des deux chapelles, la partie nord de la croisée du transept a été fortement modifiée comme il a été noté plus haut. Les lambris de bois et de plâtre qui couvrent la nef et les collatéraux ont été refaits à l'époque moderne.

Le clocher carré qui s'élève à la croisée du transept est remarquable par son couronnement, l'étage supérieur étant amorti par deux pignons d'une hauteur inusitée. Il supporte une bâtière très élevée, à la base de laquelle ouvre de chaque côté une étroite lucarne au décor flamboyant. Il faut enfin signaler à la grande fenêtre du croisillon sud la présence d'un beau réseau du XIVe siècle à motifs trilobés.

Peints selon la technique de la demi-fresque (les couleurs ne sont pas posées directement sur l'enduit mais sur un badigeon de chaux encore frais), les peintures récemment découvertes composent un cycle consacré à l'Apocalypse, qui s'étend dans les quartiers de voûtes du choeur. Sur le voutain est, le Christ de l'Apocalypse est entouré des symboles des Évangélistes, l'ange de saint Mathieu, le lion de saint Marc, l'aigle de saint Jean et le taureau de saint Luc. Sur les trois autres voutains figurent six apôtres parmi lesquels saint Thomas, saint Pierre, saint André et saint Paul peuvent être identifiés.

## Protection

Classée au titre des monuments historiques par arrêté ministériel du 27 août 2010.

# Château de Chailloué
# XV^e-XIX^e siècles

*Chailloué*

## Le contexte

Attesté dès le XIV^e siècle par un acte d'échange qui précise que le fief de Chailloué appartenait à Jean de Vieupont, vassal du compte d'Alençon, le château remonte probablement au XI^e siècle. Pendant la Guerre de Cent Ans, l'édifice est une place-forte disputée entre Français et Anglais, comme le montre le vote en 1431 par les États de Normandie d'une aide de 20 000 livres pour entretenir 300 lances et 900 archers à cheval destinés à reprendre la forteresse.

La famille de Vieupont, dont le membre le plus illustre fut Gabriel de Vieupont, ligueur intrépide qui commanda la place d'Argentan vers 1585, reste en possession du château jusque dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Le fief semble être alors divisé et n'est reconstitué qu'au XVIII^e par Claude-Pierre Sabrevois puis en 1748 par Pierre-Louis Le Carpentier de Chailloué, conseiller au Parlement de Rouen, élu en 1789 à la Constituante. Le domaine est vendu après la Révolution et passe par la suite dans de nombreuses mains.

## Le château

Malgré la restructuration des lieux au XVII^e siècle et les mutiples reprises du XIX^e, l'édifice conserve encore clairement, dans son dessin général, des traces de sa vocation militaire médiévale, avec ses douves, l'emplacement du pont-levis, la silhouette massive de la tour du nord-ouest et l'assiette de l'enceinte qui reste très lisible.

Aujourd'hui, le visiteur qui pénètre par un pont dormant dans la cour d'honneur est accueilli par deux pavillons carrés. Ce dispositif pacifique est dû à des réaménagements tardifs, sans doute contemporains du logis principal.

Affectant un plan en U, le logis central a été recomposé au XVII^e siècle comme en témoigne la façade principale donnant sur la cour d'honneur, avec son avant-corps en légère saillie,  son toit en pavillon doté de lucarnes à oculi.

Des quatre tours qui commandaient la défense du château ne subsiste aujourd'hui que la grande tour déja évoquée qui domine les lieux. Bien qu'elle ait été fortement recomposée au début du XVII^e siècle, elle possède toujours à sa base des meurtrières ovales médiévales.

La chapelle méridionale, dont l'enplacement était encore visible sur le cadastre napoléonien de 1810, a aujourd'hui disparu comme d'ailleurs le jardin d'agrément dont il ne reste que quelques sujets épars.

Si au premier coup d'oeil, l'absence de cohérence architecturale du château peut sembler dommageable, elle se révèle en fait être la richesse de ce site. En effet, les différents corps de l'édifice, venus s'agréger les uns aux autres au cours des siècles, reflètent fidèlement la longue histoire de cette ancienne maison forte médiévale.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 15 novembre 2010.

Restes d'une des tours médiévales traités en machicoulis.

# *Château d'Aubigny*
# *XV^e-XVII^e siècles*

*Cahagnes*

## Le contexte

Siège de la plus vaste seigneurie du territoire de Cahagnes, le château d'Aubigny appartenait à la famille Novince d'Aubigny, annoblie en 1568 sous le règne de Charles IX. Construit sous Louis XIII, le château actuel résulte d'un rhabillage complet du logis précédent dont il reste quelques traces, notamment la présence de bouches à feu dans deux des quatre tours en élévation postérieure.

Le logis est précédé par une cour d'honneur aujourd'hui largement paysagée, limitée à l'ouest par une grande pièce d'eau et au nord par une petite grange qui est certainement une survivance du manoir du XV^e siècle.

## Le château

L'édifice actuel se présente comme une construction toute en longueur qui possède un rez-de-chaussée surélevé, l'étage inférieur servant de caves en rez-de-jardin. Les combles sont éclairés par des lucarnes arrondies avec des jambages en consoles, tandis qu'un fronton triangulaire d'une grande simplicité vient orner l'entrée principale du château donnant sur la cour d'honneur.

Assemblés par deux, les pavillons d'angle en saillie sont surmontés chacun d'un toit en pavillon, qui agrémentent la composition du logis en évitant une trop grande linéarité. Ils constituent très certainement des témoins matériels du manoir précédent, les quatre pavillons ayant été reliés entre eux par la construction du logis au XVII^e siècle.

Si les décors intérieurs du château n'ont pas survécu aux affres du temps, l'édifice ayant servi de ferme après la Révolution avant d'être longtemps abandonné, la distribution intérieure a conservé sa disposition originelle comme en témoigne l'escalier droit typique du Grand Siècle. Un autre élément d'intérêt, qui a justifié l'extension de la protection accordée en 2010, est la série de cheminées du XVII^e siècle qui orne les pièces de réception et certains des pavillons du château.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 15 novembre 2010. Il s'agit d'une extension de protection, les façades et les toitures du château étant protégées depuis 1974. Elle a été sollicitée par les propriétaires qui souhaitent entreprendre une restauration générale de l'édifice.

Une des cheminées XVII^e du château ayant justifié l'extension de protection

# Château de la Bretonnière
# XVII^e-XVIII^e siècles

*Golleville*

Façade arrière du château. Au deuxième plan le colombier en brique

Bâtiment de commun au très bel appareillage alterné de calcaire, silex et brique

## Le contexte

Comme le mentionne clairement l'inventaire après décès de Catherine-Charlotte Sevin de Quincy, établi en 1736, qui distingue l'ancienne maison et le bâtiment neuf, la construction de ce château a connu deux époques distinctes. Vers 1640, le fief du Mesnil-en-Golleville possède déjà un logis, une chapelle et un grand bâtiment de communs, sans doute construits par Dame Renée Avice, épouse de Jean Jourdan, conseiller du roi et lieutenant civil et criminel au baillage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, annobli en 1637. La chapelle et le colombier en briques qui la jouxte sont ajoutés par leur fils, François-Avice Jourdan, vers 1663.

Le document déja cité atteste que le château actuel est très probablement dû à l'un de leurs descendants, René Jourdan, sieur de Launay, gouverneur de la Bastille de 1718 à 1749. Vendu en 1777 par son fils, le marquis de Launay, qui occupa la même charge et périt lors de la prise de la célèbre prison en 1789, le domaine quitte la famille pour, de ventes en ventes, être finalement acquis en 1791 par Louis-Bon-Jean de la Couldre, l'inventeur du port de Cherbourg. Le château appartient toujours à ses héritiers.

## Le château

Une grande allée formée de hêtres débouche sur une cour d'honneur, bordée à droite d'un magnifique bâtiment de communs en appareillage alterné de silex, de calcaire et de brique, rare dans le Cotentin et que l'on croirait importé du pays de Caux ; sur la gauche, la chapelle, citée en 1663, et le colombier, jointif, dont les lucarnes sont plus tardives.

Correspondant à l'ancien logis du XVII^e siècle, dit "le Mesnil", la partie nord du château a souvent été remaniée, notamment par André de Montgeon après 1897 qui y incorpore des lucarnes néo-gothiques ; les éléments les plus marquants aujourd'hui restent le petit pavillon en retour d'équerre et son échauguette (guérite en encorbellement) à la base soigneusement appareillée.

Le reste du château possède de nombreuses caractéristiques de l'architecture du XVIII^e siècle, comme les grandes fenêtres à linteau surbaissé du rez-de-chaussée. Il se présente comme une construction massée à étage carré, à 7 travées, avec un avant-corps légèrement saillant à la modénature assez rustique, en élévation sur cour d'honneur.

A l'intérieur, si la distribution des pièces a visiblement pâti de la construction en deux temps de la demeure, les pièces de réception, notamment les deux salons, possèdent de jolies boiseries tandis que l'escalier central frappe par l'élégance de son dessin.

Si le jardin d'agrément encadré par les douves est remplacé de nos jours par des parterres engazonnés, le grand jardin potager enclos de mur se développant à l'ouest est encore visible. Mais l'élément végétal le plus remarquable du domaine est sans conteste la double haie talutée, remarquablement conservée et qui permettait, grâce au chemin qu'elle abrite, d'agréables promenades estivales et d'éviter la boue de l'allée principale l'hiver.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral le 15 mars 2010.

La double haie talutée menant au château permettait de circuler l'hiver et de se promener l'été

Façade du château des Monts

Deux vues du grand bâtiment des communs

# Château des Monts
# Vers 1750-1764

*Monts-en-Bessin*

## Le contexte

Après avoir acquis en 1750 la moitié de la seigneurie de Monts, Pierre Michel-Gilles de Sallen (1712-1780), personnage en pleine ascension sociale qui deviendra maire de Caen de 1770 à sa mort, décide de construire ex nihilo une demeure de campagne, une *maison des champs* selon les termes de l'époque, digne de son nouveau statut de seigneur et de ses ambitions.

Postérieure à 1750, la construction du château est achevée en 1764 lorque le propriétaire demande à l'intendant Fontette la création d'une nouvelle route reliant celle de Caen-Villers (la route de Bretagne) à celle de Bayeux-Falaise. Les plans de cette voie de communication, qui sont conservés aux archives départementales du Calvados, montrent en effet que le château a servi d'axe au nouveau tracé ; ce dernier a d'ailleurs obligé le chatelain à revoir entièrement les deux allées transversales de son domaine.

Par la suite, la propriété passe par voie successorale dans la famille de Vendes de Selle de Beauchamps et est rachetée en 1880 par les Amyot d'Inville, dont les actuels propriétaires sont des héritiers indirects.

## Le château

Édifié sur une légère éminence, ce dernier possède une silhouette très semblable à celle du château de Vendeuvre qui date de la même époque. Il se présente comme un bâtiment à sept travées avec un avant- corps légèrement saillant.

La réussite architecturale que représente cette demeure tient avant tout dans la sobriété et l'élégance de ses proportions et de ses façades, héritées des préceptes de l'architecte Blondel.

La qualité des façades réside d'ailleurs moins dans leur ornementation, assez réduite, que dans la rigueur de leur composition illustrée notamment par le rythme des fenêtres.

Construit en même temps que le château, le grand bâtiment de communs comprenant écurie, remise à voitures et logement présente également une architecture soignée qui frappe par la symétrie de sa composition.

Si les deux avenues dites chemin de Sallen, qui structurent les abords du château, sont toujours présentes, l'avant-cour précédée d'une clôture en hémicycle a été remplacée au cours du XIX$^{e}$ siècle par un vaste parterre circonscrit par une allée circulaire. Des plans conservés au château permettent de découvrir plusieurs projets d'aménagement du parc, notamment à la française, qui n'ont jamais été réalisés.

Malgré les destructions subies en 1944, plusieurs élements intéressants des aménagements intérieurs sont parvenus jusqu'à nous. Il faut signaler l'escalier et sa rampe en fer forgé ainsi que les boiseries Louis XV du grand salon. Mais l'ensemble le plus marquant est le petit salon de curiosités, décoré de boiseries du XIX$^{e}$ siècle et qui contient de nombreuses peintures de belle facture.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 19 mai 2010.

# Domaine du château
# Vers 1780

*Ménil-Hubert-en-Exmes*

## Le contexte

Vieille famille noble dont la généalogie a été étudiée et qui perdit un de ses membres à Azincourt, les La Pallu étaient seigneurs du Ménil-Hubert depuis le XV[e] siècle. L'actuel château a été construit vers 1780 par Louis-Claude La Pallu, officier au régiment des Gardes françaises et lieutenant-colonel d'infanterie. De par ses proportions harmonieuses, le château garde la trace de la passion qu'éprouvait son propriétaire pour la numérologie.

En l'absence d'héritier mâle, son fils vend le domaine en 1823 à Auguste René Valpinçon. C'est avec cette famille de grands bourgeois parisiens, collectionneurs, amis de son père, que le peintre Edgar Degas (1834 -1917) entre dans l'histoire du domaine. Accueilli une première fois au château en 1859, il tombe amoureux des paysages typiques du Pays d'Auge et y séjourne plusieurs fois par la suite, entre 1861 et 1870. Degas a laissé de cette période plusieurs oeuvres, notamment des *crayons* de ses hôtes, plusieurs portraits de leur fille Hortense et également un tableau de la chambre du 1[er] étage du château où il séjourna. Le pavillon en pans de bois et briques, qui abrita pendant quelques semaines l'atelier du peintre, témoigne également de la présence de Degas en ces lieux.

## Le château

De plan rectangulaire, agrémenté à ses extrémités de pavillons carrés peu saillants, cette grande demeure frappe par l'élégance de ses proportions et l'austérité de sa modénature. Typiques du règne de Louis XVI, cette austérité, qui succède à la prodigalité du style rocaille, et ce sens des proportions se retrouvent dans les aménagements intérieurs du château, dans le grand salon notamment.

## Le parc

S'étendant sur plus de 80 hectares, le domaine tel qu'il nous est parvenu est probablement une création des Valpinçon. Il comprend un parc, dont la composition paysagère de qualité tire profit du caractère vallonné et boisé de cette partie du Pays d'Auge, une futaie et un potager.

Le parc est remarquable par l'importance de son réseau hydraulique dont les éléments principaux sont une grande pièce d'eau, antérieure au reste du réseau, et le bassin d'agrément maçonné en forme de poire. Il est à noter qu'une partie spécifique de ce réseau, malheureusement aujourd'hui en mauvais état, était vouée à la pisciculture.

Les très nombreux bâtiments et fabriques qui parsèment le domaine s'expliquent par son organisation autarcique. Si la scierie qui permettait l'entretien général de ce dernier est aujourd'hui ruinée, le lavoir, très restauré il est vrai, est toujours présent ainsi que toute une série de bâtiments utilitaires bien conservés comme les écuries, la charretterie, les maisons du gardien et du régisseur. A cet ensemble s'ajoutent enfin l'atelier de Degas et la petite maison du garde-chasse.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 3 décembre 2010.

Le bassin maçonné en forme de poire

L'ancien atelier de Degas

# Parc du château du Bel Esnault - 1840-1870

*Saint-Côme-du-Mont*

## Le contexte

Attestée depuis 1406, la terre du Bel Esnault entre dans le patrimoine de la famille Joseph-Lafosse par héritage en 1752. La création du jardin qui vient d'être protégé est l'oeuvre d'un des membres de cette lignée, Pierre V-Étienne Joseph-Lafosse qui entre en 1848, l'année de ses 20 ans, en possession d'une vaste fortune suite aux décès de son grand-père et de son père.

Abandonnant alors ses études de médécine, ce naturaliste et botaniste autodidacte se lance dans la création d'un parc au bord du marais de Carentan. Inspiré selon la légende par un rêve à caractère prémonitoire, il entreprend de créer un jardin pittoresque planté d'arbres rares, doté d'un véritable lac artificiel et agrémenté de nombreuses grottes et curiosités.

Grâce aux dates présentes sur les différents édifices qui parsèment le jardin, la durée du chantier est estimée à plus de 40 ans. Les quelques 200 ouvriers embauchés pour ces véritables travaux d'Hercule donnent également une idée concrète de l'ampleur du projet.

Dès le vivant de son créateur, le caractère exceptionnel du jardin de M. Lafosse est mentionné par divers guides touristiques et son auteur, devenu notamment membre fondateur de la Société d'horticulture de Saint-Lô, reçoit plusieurs médailles récompensant sa maîtrise de la culture des plantes exotiques.

Après la mort du fondateur du jardin en 1897, la propriété est vendue et la moitié du jardin malheureusement transformée en paturages. Malgré cette amputation, la moitié restante du parc dont les structures ont été bien conservées, demeure un étonnant exemple, rare en Basse-Normandie, de création botanique à caractère pittoresque.

## Le jardin

D'une superficie de 3 hectares, ce parc présente d'abord un visage bucolique avec son plan d'eau artificiel, créé en détournant un affluent de la Douve, ses 3 petites îles (dites des Oiseaux, des Cygnes et du Saule) et ses canaux.

A cet aspect champêtre succède la partie exotique du jardin, beaucoup plus pittoresque, marquée notamment par de spectaculaires enrochements. Au gré de chemins cachés et parfois escarpés, les visiteurs y découvrent de nombreuses grottes, des points de vue variés et surprenants, ainsi que diverses curiosités horticoles. En effet, le botaniste chevronné qu'était Pierre V-Étienne Joseph-Lafosse s'est attaché à acclimater au milieu de ce paysage rocheux de nombreuses plantes tropicales ; les grottes abritent ainsi des collections de fougères rares.

Enfin, le bélvèdère qui surplombe la vallée offre une superbe vue panoramique sur le jardin qui associe aux plaisirs de la botanique les charmes d'une composition originale.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 19 mai 2010.

# Ancien asile d'aliénés du Bon Sauveur -1820-1870

*Caen*

La cour Saint-Charles

Détail des fenêtres de la cour Saint-Charles

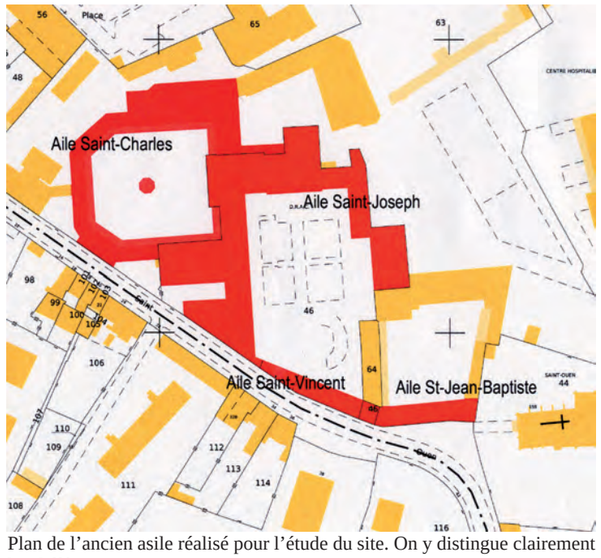


Plan de l'ancien asile réalisé pour l'étude du site. On y distingue clairement les différents quartiers

La direction régionale des affaires culturelles dans l'aile Saint-Joseph

## Le contexte

En 1818, le préfet du Calvados décide de convertir le dépôt de mendicité de Beaulieu, fondé en 1768 pour recevoir entre autres les aliénés indigents, en maison centrale de détention. Pour éviter la création d'un asile public départemental, il confie la construction et la gestion du nouvel établissement à la communauté du Bon Sauveur, établie dans l'ancien couvent des Capucins et spécialisée dans ce type de soins. L'accord est scellé le 15 octobre 1818 et la communauté reçoit un prêt de 50 000 francs pour commencer les travaux du nouveau corps de bâtiments en U, futur quartier Saint-Joseph.

Vers la même époque, d'anciennes maisons rachetées par la communauté dans l'actuelle rue Saint-Ouen sont entièrement reprises pour former deux corps de bâtiments, l'un longeant la rue et appelé quartier Saint-Vincent, l'autre en équerre, connu plus tard sous le nom d'aile Saint-Jean-Baptiste, pour loger des patients atteints de sénilité.

Une cour entourée de cellules, qui deviendra ensuite le quartier Saint-Lazare, est ensuite créée au nord-ouest du quartier Saint-Joseph pour accueillir les indigents mais elle devient très vite le lieu d'accueil privilégié des malades jugés dangereux. La chapelle du quartier Saint-Joseph, qui abrite aujourd'hui une salle de réunion de la direction régionale des affaires culturelles, est construite entre 1840 et 1842. Dans ces années, des bâtiments sont ajoutés à l'est de l'aile Saint-Jean-Baptiste pour former la cour du même nom tandis qu'une aile en retour est adjointe au nord du corps principal de Saint-Joseph.

En 1864-65, le quartier Saint-Lazare est démoli et remplacé par l'établissement du quartier Saint-Charles, destiné aux malades convalescents. Probablement au même moment, l'aile ouest de Saint-Joseph est prolongée jusqu'à la rue Saint-Ouen. Mis à part la galerie de la cour Saint-Vincent construite plus tardivement, les bâtiments de l'asile tels qu'ils se présentent aujourd'hui sont tous achevés en 1875.

## L'asile d'aliénés

Le quartier Saint-Joseph constitue le noyau primitif du secteur des hommes de l'asile. Du côté de la cour, il a conservé son volume et son élévation de 1818, jouant sur le contraste d'un grand corps central de trois étages et d'ailes en L à un seul étage, rythmé par des arcades au rez-de-chaussée. Son élévation, récemment mise en valeur par la restauration achevée en 1998, à l'occasion de l'installation dans ses murs de la direction régionale des affaires culturelles, conserve une modénature de qualité ; cette dernière joue sur un motif simple - le bandeau plat typique de l'architecture néo-classique - qui est employé pour les cordons de séparation d'étage, les fenêtres et les arcades, avec double bandeau plat pour l'imposte. La mouluration des façades de la chapelle Saint-Joseph, construite 22 ans après, présente une facture identique ; ce ne sera pas le cas de celle des arcades créées lors du prolongement de l'aile ouest vers 1864-65, ce qui nécessitera de retailler les arcades de la partie ancienne pour unifier l'ensemble.

Le quartier Saint-Charles est sans doute le morceau d'architecture le plus original de l'ensemble. Doté d'un plan parfaitement symétrique, singularisé par deux grands pans coupés, il constitue de par l'ingénieuse combinaison du bois de la galerie et de la maçonnerie des corps de bâtiments, par les subtiles variations de ses volumes et par ses motifs décoratifs gothiques soigneusement exécutés, un exemple remarquable de l'architecture hospitalière du milieu du XIX$^{e}$ siècle.

Sur le plan du décor intérieur, l'élément subsistant le plus remarquable est l"escalier du corps central. Ce dernier, rampe-sur-rampe, au mur d'échiffre à échancrure concave au niveau des paliers et des repos, est encore dans la tradition du XVIII$^{e}$ siècle caennais.

## Protection

Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 21 janvier 2010.

# *Chapelle funéraire des Longaulnay vers 1846-1857*

*Dampierre*

## Le contexte

Citée dans la *Statistique monumentale du Calvados* d'Arcisse de Caumont, la chapelle des Longaulnay a été construite par Marie-Barbe de Longaulnay, marquise de Briges (1794-1891), pour accueillir la dépouille de son père décédé le 15 mars 1846. Ce *cénotaphe remarquable, sortant par son importance de la classe ordinaire des tombeaux* selon la formule du célèbre érudit normand, est achevé moins de 10 ans plus tard. Il abrite également la sépulture de la mère de la commanditaire, ainsi que celle de son époux, dernier marquis de Briges, disparu à son tour en 1857.

Héritière d'une fortune imposante, châtelaine de Dampierre, la marquise de Briges a laissé le souvenir d'une mécène généreuse et très pieuse, qui a notamment souvent financé les réparations des édifices religieux des alentours. L'ampleur des moyens financiers dont disposait la marquise, allié à un orgueil aristocratique bien attesté dans les sources, explique l'exceptionnelle qualité du programme architectural et décoratif de la chapelle. Il est d'autant plus regrettable que le nom du concepteur de ce monument funéraire n'ait pas été transmis par la postérité.

## La chapelle

Élevée sur des fondations de schiste, elle présente un plan carré surmonté d'une coupole sur pendentifs. L'appareil alterne schiste et calcaire ; elle comprend un important programme de sculptures tant intérieur qu'extérieur.

L'extérieur de la chapelle témoigne de nombreuses références néo-classiques comme en témoignent la présence de frontons triangulaires et de guirlandes décoratives ainsi que le style des sculptures des chapiteaux et des piliers d'angles. Avec le profil en plein cintre des arcades et les piles composées, l'aménagement intérieur reflète davantage des influences médiévales.

Ce curieux mélange stylistique reflète l'affaiblissement, pendant la Monarchie de Juillet, du néo-classicisme dans l'architecture religieuse et la naissance d'une vogue néo-médiévale. Le style de la chapelle funéraire des Berghes à Rânes, construite plus tardivement, est néo-romane. Conçue dans la tradition archéologique par des architectes influencés par l'école de Viollet-Le-Duc, elle montre clairement cette évolution.

## Protection

Inscrite au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 15 novembre 2010.

Détail d'un couronnement sculpté d'un pilastre d'angle

La chapelle funéraire de la famille de Berghes

# *Chapelle funéraire des Berghes vers 1870*

*Rânes*

## Le contexte

Vieille famille issue de la noblesse d'épée qui compte parmi ses ascendants trois maréchaux de France, les Berghes sont à la fin du Second Empire propriétaires du château de Rânes. Deux des enfants de la duchesse de Berghes servent dans l'armée pendant la guerre franco-prussienne et l'un des frères, Pierre de Berghes, est blessé par un obus à Sedan ; il décède peu après à Bruxelles en octobre 1870.

La construction de la chapelle funéraire est alors décidée pour accueillir la dépouille mortelle de l'enfant tombé au champ d'honneur. Elle est confiée à Victor Ruprich-Robert, architecte diocésain de l'Orne, qui est lié par sa mère, ancienne dame de compagnie de la duchesse de Berghes, à ses commanditaires. Il est à noter que l'homme de l'art a déjà réalisé en 1842 un premier monument funéraire, sis à Saint Martory en Haute Garonne, pour la famille ducale.

Les dates exactes du chantier ne sont pas connues mais ce dernier était achevé lorsqu'eut lieu, en 1873, le regroupement dans la nouvelle chapelle des sépultures des autres membres de la famille de Berghes.

## La chapelle

Disposant d'un confortable budget de 35 000 francs, Victor Ruprich-Robert a conçu une chapelle dont le développement monumental l'apparente à une petite église. En dessinant une nef pouvant accueillir une quinzaine de personnes, l'architecte obéit aux souhaits des fondateurs de permettre aux habitants de la commune de venir dans la chapelle prier pour leurs morts.

Outre ses dimensions, l'édifice frappe par le soin apporté au gros oeuvre comme aux détails décoratifs. Construite en granit de deux couleurs, la chapelle offre, avec l'emploi généralisé du profil en plein cintre, un exemple éloquent de style néo-roman. Cette impression est encore renforcée par le tympan et l'archivolte qui surmontent la porte d'entrée et dont les décors géomériques évoquent les délicates dentelles des sculpteurs romans. La couverture d'origine, constituée de dalles d'ardoises assemblées par des bandelettes de plomb, a malheureusement dû être remplacée.

Construit dans la tendre pierre calcaire d'Habloville, l'intérieur révèle un soin particulier apporté à la stéréotomie dont le style, par l'emploi de l'arc en tiers point, évoque clairement le XIII$^{e}$ siècle gothique. La très belle voûte d'ogives maçonnée, dont la poussée est contenue par de puissants contreforts à deux glaçis, illustre elle aussi les méthodes de construction médiévales que voulait retrouver l'école archéologique emmenée par Viollet-le-Duc.

Ruprich-Robert introduit une note très personnelle en privilégiant, pour le décor de la rosace ainsi que pour celui des chapiteaux, et des culées de retombée de la voûte d'ogive, un ornement floral sculpté avec délicatesse. Ces motifs se retrouvent également sur la guirlande de feuilles ornant l'épitaphe de Pierre de Berghes. Le mobilier de la chapelle, qui comprend prie-Dieu et chaises encore en place, a été dessiné par l'architecte avec un soin particulier.

La chapelle funéaire de Rânes, dont la splendeur surprend dans ce modeste cimetière ornais, offre une savante combinaison entre la structure médiévale réalisée avec une science consommée et une ornementation au ton très libre issue des recherches personnelles de Victor Ruprich-Robert (1820-1887). Aujourd'hui éclipsé dans la mémoire collective par un de ses maîtres, Viollet-Le-Duc, il fut un spécialiste de l'art roman et un architecte reconnu à qui l'on doit par exemple la restauration de l'église de Ouistreham et celle de l'église Saint-Étienne dans l'enceinte de l'Abbaye-aux-Hommes de Caen.

## Protection

Inscrite au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral du 15 novembre 2010.

# Monuments historiques du XX$^{e}$ siècle protégés en Basse-Normandie en 2010

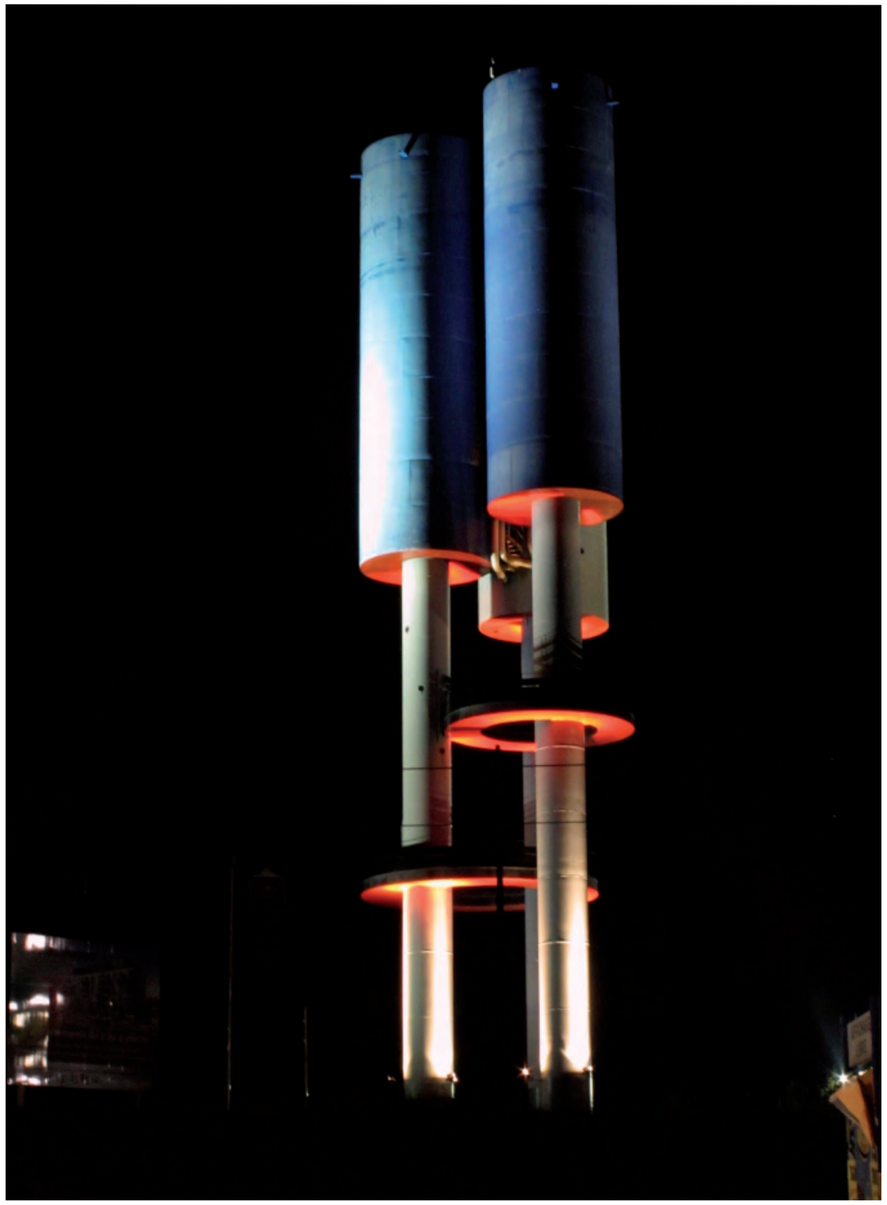

Le réservoir d'Hérouville-Saint-Clair de nuit.

**Légende**
- Calvados
- Manche
- Orne


- Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux (1929-1954) — p 56 du livre
- Hôtel des postes de Trouville-sur-Mer (1930) — p 60 du livre
- Gare de Trouville-Deauville (1931) — p 64 du livre
- Groupe scolaire et mairie annexe de Canon à Mézidon-Canon (1931-1932) — p 66 du livre
- Bureau de poste Gambetta à Caen (1932) — p 68 du livre
- Parc des Enclos ou parc Gulbenkian à Bénerville-sur-Mer (1938-1940) — p 76 du livre
- Lycée Louis Liard à Falaise (1951) — p 114 du livre
- Poissonnerie à Coutances (1951) — p 116 du livre
- Marché couvert à Falaise (1953) — p 120 du livre
- Hôtel de ville de Vire (1956) — p130 du livre
- Réservoir de la Guérinière à Caen (1958) — p 140 du livre
- Église Saint-Firmin de May-sur-Orne (1960) — p 144 du livre
- Église de Cahagnes (1962-1966) — p 148 du livre
- Réservoir métallique d'Hérouville-Saint-Clair (1968) — p 152 du livre